



Diplôme agréé par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la formation des aumôniers militaires d'active, des aumôniers hospitaliers et pénitentiaires. Arrêté du 18/08/2022.

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme Interuniversitaire « Normes et Religions ».

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Xavier Bioy, Professeur des universités,
Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Avec la participation de (liste non exhaustive) :

Pour l'Université Toulouse Capitole :

Xavier Bioy, Professeur des universités ; Rachid Boumahdi, Maître de conférences ; Hiam Mouannès, Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches ; Nicolas Sild, Professeur des universités.

Pour l'Université de Aix-Marseille :

Jean-François Kerleo, Professeur des universités.

Pour l'Université de Jean Moulin Lyon III :

Paul-Maxence Murgue-Varochier, Chargé d'enseignement.

Pour l'Université de Lorraine :

Piero Galloro, Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches.

Pour l'Université de Nantes :

Charles Bahurel, professeur des universités ; Frédéric Dorel, Maître de conférences ; Marc Joyau, Professeur des universités.

Pour l'Institut Catholique de Toulouse :

Bernard Callebat, Professeur ; Philippe Dazet-Brun, Professeur ; Anne-Claire Favry, Maître de conférences

Autres intervenants : Serge Capel, avocat ; Bruno Domingo, maître de conférences ; Jean-François Fogliarino, Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin ; Françoise Housty, médiatrice ; Fabrice Pappola, chargé de mission ; Jean Thévenot, président Conseil de l'Ordre des médecins 31.

CRITÈRES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

Pas de condition de diplôme

Sélection des candidats : Sélection sur dossier de candidature. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30



OBJECTIFS

Le Diplôme Inter Universitaire « Normes et Religions » s'inscrit dans un programme de formation déployé au niveau national et dont l'objectif est de **renforcer la compréhension des libertés religieuses et des institutions publiques, de former aux régimes juridiques des activités culturelles en France et aux relations entre institutions religieuses et pouvoirs publics et à la médiation intercultu(r)elle.**

Diplôme de médiation culturelle et culturelle fondé sur une connaissance des lois de la République, il s'adresse non seulement aux cadres religieux (aumôniers, ministres du culte, chargés de prédication...), mais aussi aux personnels des administrations (éducatives, hospitalières, pénitentiaires, territoriales...), et au-delà, à toute personne intéressée par ces problématiques et soucieuse de replacer leur vécu quotidien dans un contexte plus large.



PUBLIC VISE

Aumôniers rémunérés par l'Etat, personnels des administrations (éducatives, hospitalières, pénitentiaires, territoriales...) et élus, cadres religieux, juristes, magistrats et avocats, dirigeants et cadres d'entreprise et aussi aux journalistes, étudiants, membres d'associations.



ORGANISATION

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **8 mois** à compter d'**octobre**, sur un mode mixte qui allie **formation à distance** (équivalent horaire de 135,5 heures) et **formation en présentiel** (deux regroupements, équivalent horaire de 35 heures examens inclus) + 7 heures de « moments d'échanges » (facultatifs).

Les enseignements en présentiel ont lieu à Toulouse dans les locaux du FCV2A, 21, allée de Brienne.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :

<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Ce diplôme est organisé avec le soutien du Bureau Central des Cultes (Ministère de l'Intérieur) ; en partenariat avec les Universités de Lorraine, Lyon III Jean Moulin, de Nantes et de Paris Sud ; en collaboration avec l'Institut Catholique de Toulouse.

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE

« NORMES ET RELIGIONS »



PROGRAMME

Module 1 : Institutions publiques, Laïcité et Droit des religions - 92 heures	Module 2 : Connaissances religieuses et sciences sociales des religions - 43,5 heures	Module 3 : Séminaires en présentiel - 24,5 Heures
<p>Objectifs : Ce module permet d'acquérir une connaissance générale des institutions françaises et du droit afin d'éclairer leurs liens avec les religions, tant sous l'angle du principe de laïcité que sous celui du droit des cultes.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Introduction au droit2. Histoire juridique des régimes des cultes en France3. Liberté religieuse et laïcité4. Service public et religions5. Grands systèmes politiques contemporains et religions6. Droit privé et religions	<p>Objectifs : Ce module a pour but de présenter les grandes religions monothéistes et permet de les envisager sous des aspects sociologiques.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Présentation du Judaïsme2. Présentation du Christianisme3. Présentation de l'Islam4. Religions émergentes5. Politiques d'intégration et religions6. Sciences sociales et religions	<p>Objectifs : Les séminaires permettent d'approfondir par l'échange, à l'aide de retours d'expérience, les éléments développés dans le module 1, tout en sensibilisant les stagiaires aux techniques de la médiation intercultu(r)elle.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Enseignement et laïcité2. Gestion du fait religieux en entreprise3. Forces de l'ordre et religions4. Etablissements de santé et religions5. Milieu carcéral et gestion du fait religieux6. Médiation intercultu(r)elle et gestion des conflits

Volume horaire global : 160 heures auquel s'ajoutent 10,5 heures d'examens

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Module 1 : Deux épreuves écrites prenant la forme de cas pratiques pour les enseignements du module 1, organisées en ligne.

Module 2 : Une épreuve écrite d'une heure prenant la forme d'un QCM pour les enseignements du module 2, organisée lors du second regroupement en présentiel.

Module 3 : Un grand oral d'une durée de trente minutes pouvant prendre la forme de l'analyse d'une situation pratique, soutenu devant un jury composé a minima de deux intervenants du diplôme.



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel (obligatoires) : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



CONTACT

Alice BAYARD - Bureau MQ 108 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél.: 05 61 12 86 58 - alice.bayard@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : alice.bayard@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Alice BAYARD - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ108
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention de Alice BAYARD - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)



TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

2000 euros. **Tarif si financement individuel : 350 euros**

Accessible aux étudiants au tarif individuel dans la limite des places disponibles